



Recherche dans legifrance code civil ??????

Par **popol le belge**, le **06/11/2008 à 10:00**

bonjour

BELGE DE LA COMM.....demande de naturalisation mais qui n a pas les 5 ans requis!!!!

BON BON J AI TROVE UN REXTE DE LOI QUI DIT

peut etre natur....sans condition de stage la personne qui APPARTIENTa l entiteculturelleet linguistique francaise LOSQU ELLE EST RESSORTISSANTE DES TRRRITOIRES OU ETATSDONT LA LANGUE OFFICIELLE EST LE FRANCAIS(JE PENSE QU EN BELGIQUE C EST LE CAS!!!!!!)

MAIS QUE VEULENT T IL DIRE AVEC ETAT OU TERRITOIRES CA C EST LE HIC JE PENSE??????

merci d avance

Par **jeetendra**, le **06/11/2008 à 10:33**

bonjour, j'ai fait [fluo]des recherches[/fluo] sur votre cas, vous pouvez légitimement prétendre à la naturalisation Française, il vous faudra en tant que ressortissant de l'espace européen posséder un passeport ou une carte d'identité de l'état dont vous êtes ressortissant (la Belgique), et le plus important un justificatif de votre domicile en France.

En principe :il faut résider de manière habituelle et continue depuis 5 ans en France, [fluo]une

dispense est prévue[/fluo] pour le ressortissant d'un pays dont l'une des langues officielles est le Français (c'est le cas pour la Belgique), ou lorsque le Français est sa langue maternelle, enfin s'il justifie d'une scolarisation dans un établissement enseignant en langue Française (j'imagine que c'est le cas pour vous).

Appelez le 01 53 71 37 22 service des Naturalisations 11 rue des Ursins Paris 75004 métro Saint-Michel-Notre-Dame pour plus de précisions, courage à vous, cordialement

Par **popol le belge**, le **06/11/2008** à **10:52**

merci
a jeetendra

les bonnes infos sont toujours les bienvenues car courage il en faut pour les papiers cest
toujour le parcours du combattant

merci encore
un peti t belge

Par **jeetendra**, le **06/11/2008** à **11:31**

de rien, au plaisir de vous avoir été utile, bon après midi à vous

Par **popol le belge**, le **06/11/2008** à **14:01**

la lettre pour paris est deja prete a etre postee

merci et bonne fin de journee

le pt belge

Par **jeetendra**, le **06/11/2008** à **14:08**

merci à vous et surtout du courage, de la patience et de la persévérance, bonne continuation

Par **popol le belge**, le **20/12/2008** à **17:12**

bonjour

message pour JEETENDRA

l'affaire semble être en bonne voie grâce à vous j'ai réussi à faire accepter mon dossier par le sous-préfet de Lodeve!!!!

popol toujours belge

Par **jeetendra**, le **20/12/2008** à **17:34**

bonsoir, c'est une bonne nouvelle, ça me fait plaisir pour vous, bonne continuation, à bientôt, bonne soirée